

nous respectons le droit des provinces de les formuler à leur guise. J'ai rencontré M. Waterland et ses collaborateurs à plusieurs occasions au sujet de l'accord de la Colombie-Britannique. Je conviens que le besoin d'un nouveau programme se fait vraiment sentir. Cette province n'a pas mis en œuvre, contrairement à plusieurs autres, de programme de modernisation du secteur des pâtes et du papier. La Colombie-Britannique a préféré s'engager notamment dans la voie du reboisement et de la sylviculture, ainsi que dans celle de la recherche et du développement. J'entends bien signer un accord avec cette province aussitôt que possible. Je ne peux pas fournir pour l'instant de date exacte à cet égard. Toutefois, je puis dire que nous nous penchons là-dessus à l'heure actuelle au comité du développement régional. Je puis seulement affirmer que je lutterai, au nom de la population et certes au nom des entreprises de la Colombie-Britannique, pour obtenir une part juste et équitable des fonds disponibles.

● (1250)

Le député a signalé que le Service canadien des forêts était passé du ministère de l'Environnement au ministère de l'Agriculture. Je puis dire au député que je n'étais pas dans le secret des discussions et échanges qui ont amené le premier ministre à prendre cette décision. Je tiens toutefois à assurer au député que si le gouvernement fédéral a pris cette décision, ce n'est pas parce qu'il croit que l'industrie trouvera beaucoup plus facile de travailler avec le ministère de l'Agriculture, lequel approuve et examine les insecticides et herbicides. Pas du tout. Je crois qu'elle correspond à l'image que nous voulons donner de l'industrie, à savoir non pas des gens qui s'occupent de la terre, mais bien des gens qui cultivent la terre . . .

M. le vice-président: A l'ordre. Je demanderai au ministre de bien vouloir conclure ses observations.

M. Merrithew: Certainement, monsieur le Président. Dans les mois et les années à venir, monsieur le Président, j'ai l'intention de m'occuper de foresterie, de défendre ce secteur économique aux réunions du cabinet. Je regrette beaucoup que, dans les années 70, on ait réduit de moitié le personnel et, partant, les activités du Service canadien des forêts. Cela est regrettable, car ce fut là une très grande erreur qui, je l'espère, ne se répètera plus.

M. le vice-président: Nous allons maintenant passer au débat. La parole est au député de Nickel Belt (M. Rodriguez).

M. Rodriguez: Monsieur le Président, je vois qu'il sera bientôt 13 heures. Puis-je dire qu'il est 13 heures?

M. le vice-président: Y a-t-il consentement unanime de la Chambre pour dire qu'il est 13 heures?

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: Comme il y a consentement unanime, je vais dire qu'il est 13 heures. Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 12 h 52.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

Article 21 du Règlement

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LE LOGEMENT

LE PROGRAMME D'AIDE À LA REMISE EN ÉTAT DES LOGEMENTS

M. Dave Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est): Monsieur le Président, les consommateurs canadiens qui rêvaient d'économiser de l'énergie et d'améliorer leur maison ont été les perdants à la suite de l'exposé économique du ministre des Finances (M. Wilson) dans lequel il a annoncé la suppression d'une foule de programmes. Mes électeurs et moi nous inquiétons surtout de la diminution des fonds consacrés au Programme d'aide à la remise en état des logements. Cette excellente initiative avait été prise pour aider les propriétaires de maison et de terrain qui voulaient améliorer leurs propriétés.

Cette diminution d'environ 50 p. 100 des fonds du PAREL touche les propriétaires de ma circonscription et aura des répercussions dévastatrices sur les petits entrepreneurs, car 50 à 60 p. 100 d'entre eux vont fermer leurs portes. Les vendeurs de matériaux de construction n'en seront pas moins durement frappés. Sans réparations à faire, personne n'a besoin de matériaux de construction. Ces réductions démontrent amplement que le gouvernement actuel ne s'inquiète pas du tout des régions défavorisées du Canada. Il faut mettre fin à cette politique.

* * *

LES FORÊTS

L'IMPORTANCE POUR L'ÉCONOMIE

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, lors de la dernière campagne électorale, le parti progressiste conservateur a promis de créer un nouveau ministère fédéral des forêts. Cette promesse figure à la page 49 du guide du PC. Elle n'a pas été tenue. En fait, on s'est contenté de nommer un ministre d'État au ministère de l'Agriculture.

Un Canadien sur dix travaille directement ou indirectement dans le secteur forestier, le plus important au Canada. Selon M. Richard Herring, sous-ministre adjoint chargé des forêts, les crédits destinés au nouveau ministère devront doubler et atteindre au moins 300 millions de dollars si les conservateurs veulent tenir certaines des promesses qu'ils ont faites lors de la campagne électorale. Le nouveau gouvernement conservateur n'a pas augmenté d'un seul cent les fonds consacrés au secteur forestier.

Sous les régimes respectifs des premiers ministres Joe Clark et Pierre Trudeau, pour chaque dollar recueilli par le gouvernement par le biais d'impôts perçus dans ce secteur, moins de 5c. y étaient réinvestis pour le reboisement, la sylviculture, la commercialisation et la recherche et le développement.

Lors des élections, le premier ministre (M. Mulroney) a promis qu'un gouvernement conservateur mettrait en œuvre un programme quinquennal de sauvegarde des forêts; une vaste campagne visant à préserver cet élément vital du patrimoine national et de l'économie canadienne. D'après le manuel de la campagne conservatrice, les libéraux, et Joe Clark, ont négligé le pays pendant une décennie et ont mené le pays au bord de la catastrophe.